

---

## BOURSE REGARD ENGAGÉ

---

### **\*Qu'est-ce que la bourse Regard Engagé ?**

L'objectif de la bourse Regard Engagé est de soutenir un créateur qui, par son projet présenté, apporte un regard novateur sur des enjeux de société contemporains et ainsi d'encourager des récits qui questionnent et ouvrent des perspectives sur des défis cruciaux de notre époque (plus particulièrement dans les domaines sociaux et environnementaux).

Cette bourse, permettra de mettre en lumière le travail d'un jeune professionnel de la culture, investi dans un projet engagé et, pour la Fondation et le Groupe, d'affirmer leur engagement croissant en faveur des projets en lien avec le développement durable.

### **\*Comment postuler à la bourse Regard Engagé ?**

Il n'est pas nécessaire de postuler à la bourse Regard Engagé. En postulant à l'une des onze bourses de la Fondation, chaque candidat est informé que son dossier de candidature, s'il porte sur une thématique environnementale, sociétale ou sociale, pourra également être étudié au titre de la bourse Regard Engagé. Les équipes de la Fondation Jean-Luc Lagardère et de la Direction de la RSE du groupe Lagardère effectueront conjointement une sélection pour le jury de la bourse Regard Engagé, étant précisé que les lauréats de chacune des onze bourses ne seront pas éligibles à la bourse Regard Engagé.

### **\* Quels sont les critères d'attribution de la bourse Regard Engagé ?**

#### **- Impact sociétal et pertinence**

Le projet doit aborder une question contemporaine, humaniste, sociale, environnementale ou géopolitique (paix, justice internationale...), avec une approche originale ou novatrice hors des considérations idéologiques, politiques ou religieuses.

Il doit susciter la réflexion et encourager un changement de perspective sur un sujet majeur, en résonance avec les préoccupations actuelles de la société

#### **- Authenticité et engagement personnel**

Le projet présenté propose une voix authentique, sincère et personnelle. L'engagement de l'auteur est motivé par une volonté de défendre ou mettre en lumière une cause avec un impact tangible et mesurable.

#### **- Originalité et créativité narrative**

Il se distingue par une forme originale ou un traitement créatif. La structure, le point de vue, ou la manière de raconter l'histoire apportent un nouvel éclairage sur le sujet.

#### **- Qualité de la recherche et de la documentation**

Le projet doit être soutenu par une réflexion approfondie et si possible documentée, qu'il s'agisse de faits historiques, sociaux ou scientifiques. Cette rigueur permet de garantir l'objectivité et la crédibilité de la démarche.

#### **- Accessibilité et capacité à toucher un large public**

Le projet doit avoir la capacité d'atteindre et de toucher un public large et diversifié. L'accessibilité du sujet, sa capacité à parler à des générations différentes ou à des cultures variées est un atout majeur.

#### **- Impact émotionnel et humain**

Le projet doit créer une connexion émotionnelle avec le public. Le jury priorisera des projets suscitant une réaction forte tout en offrant des perspectives nouvelles ou peu explorées.

### **\*Comment se déroule le processus de sélection du lauréat de la bourse Regard Engagé ?**

Les équipes de la Fondation Jean-Luc Lagardère et de la Direction de la RSE du groupe Lagardère effectueront conjointement une sélection de dossiers, à destination du jury de la bourse Regard Engagé, composé de personnalités et professionnels ayant une expertise dans la création narrative et une sensibilité particulière aux enjeux contemporains.

S'il est sélectionné, le candidat pourra présenter son projet à l'oral devant le jury de la bourse Regard Engagé, qui aura au préalable pris connaissance du dossier de candidature.

Le candidat sera informé de sa sélection au plus tard début novembre 2026, à l'issue des délibérations des jurys des onze bourses. Le jury de la bourse Regard Engagé se tiendra entre mi-novembre et début décembre 2026.

Après cette présentation, les candidats seront avisés de la décision du jury par téléphone ou par mail.

La remise de la bourse se fera en présence du jury et du lauréat. La présence du lauréat étant exigée, la date sera communiquée en amont au lauréat.

**\*Quel est le montant de la dotation de la bourse Regard Engagé ?**

La bourse Regard Engagé est dotée de 10 000€.

Une seule bourse Regard Engagé sera décernée chaque année. Le jury peut décider de ne pas attribuer la bourse s'il estime que les projets qui lui sont proposés n'en justifient pas l'attribution.